

PERMIS BE

Déroulement et enjeux de la formation

1 LES ENJEUX DE LA FORMATION BE

Le permis BE permet la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule relevant de la catégorie B attelé d'une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg et lorsque la somme des PTAC dépasse 4 250 kg.

La conduite d'un ensemble attelé présente des **risques spécifiques** :

- Allongement des distances de freinage
- Modification du comportement dynamique du véhicule
- Problèmes de stabilité (mise en lacet)
- Difficulté accrue lors des manœuvres
- Augmentation des angles morts
- Contraintes liées au gabarit et au poids

Les objectifs de sécurité sont donc :

- Garantir la sécurité du conducteur et des autres usagers
- Réduire les accidents liés aux remorques et caravanes
- Maîtriser les règles de chargement et d'arrimage
- Adapter sa conduite aux conditions de circulation
- Développer une conduite responsable et anticipative

La formation vise à rendre le conducteur **autonome, responsable et techniquement compétent** dans toutes les situations de conduite d'un ensemble articulé.

2 DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation est organisée selon une progression pédagogique individualisée.

A. Évaluation initiale

Avant l'entrée en formation :

- Vérification des prérequis (permis B valide)
 - Évaluation du niveau de conduite
 - Détermination d'un volume d'heures prévisionnel
 - Présentation des objectifs et modalités d'examen
-

B. Formation théorique appliquée

Elle est dispensée tout au long de la formation pratique et porte sur :

- Réglementation spécifique au permis BE
 - Poids et masses (PTAC, PTRAC, charge utile)
 - Signalisation spécifique
 - Règles d'arrimage
 - Vérifications de sécurité
 - Principes de stabilité d'un ensemble
-

C. Formation pratique

1. Maîtrise hors circulation

- Présentation de l'ensemble
- Vérifications courantes de sécurité
- Attelage et dételage
- Installation au poste de conduite
- Maniabilité à allure lente
- Marche arrière en ligne droite
- Marche arrière avec changement de direction
- Mise à quai / rangement sur emplacement matérialisé

Objectif : acquérir la maîtrise technique du véhicule en sécurité.

2. Formation en circulation

- Démarrage et insertion en sécurité
- Franchissement d'intersections
- Adaptation de l'allure
- Gestion des giratoires
- Dépassements
- Anticipation des risques
- Circulation en agglomération et hors agglomération
- Voies rapides si possible

Objectif : adopter une conduite sûre, autonome et anticipative.

D. Évaluations intermédiaires

- Bilan régulier des acquis
 - Ajustement du volume d'heures si nécessaire
 - Validation des compétences avant présentation à l'examen
-

E. Examen final

L'examen est organisé par l'administration et comprend :

1. **Épreuve Hors Circulation (HC)**
 - Vérifications
 - Attelage/dételage
 - Manœuvre
 2. **Épreuve en circulation (CIR)**
 - Conduite en conditions réelles
 - Analyse des situations
 - Autonomie et sécurité
-

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation individualisée
- Alternance théorie/pratique
- Pédagogie active
- Auto-évaluation
- Accompagnement progressif vers l'autonomie

4 RÉSULTATS ATTENDUS

À l'issue de la formation, l'élève doit être capable de :

- ✓ Préparer son ensemble en sécurité
- ✓ Réaliser des manœuvres précises
- ✓ Adapter son comportement aux contraintes de l'ensemble
- ✓ Anticiper les dangers
- ✓ Conduire de manière responsable